

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2012 de l'Abbaye de la Haute Broye

Palézieux-Village, foyer du collège

Vendredi, 24 février 2012

---

## 1. Introduction

L'Abbé-Président, James Carruzzo, ouvre la séance à 20h05. Il salue et remercie les membres présents venus en nombre. Une liste des présences circule dans l'assemblée et l'Abbé-Président cite les membres excusés.

L'ordre du jour est accepté par l'assemblée sans modification.

## 2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée constitutive du 2 septembre 2011

Notre Greffier, Stève Mercanton, lit ce procès-verbal qui est accepté sans modification par les membres présents.

## 3. Rapport du Trésorier

Notre Trésorier, Etienne Chamot, passe en revue les comptes et explique les particularités comptables dues à la fusion. Il annonce que la fortune de notre société se monte à CHF XXXXXX. Il passe la parole à Nathalie Rosselet, rapporteuse de la commission des comptes.

## 4. Rapport de la Commission des comptes

Nathalie Rosselet rapporte au nom de cette commission que les comptes établis par le Trésorier ont été contrôlés par pointage et nous assure de leur bonne tenue.

## 5. Admission, démission et radiation

James Carruzzo annonce les démissions d'Eléonore Moret, de Bernard Pasche et de Guy-Cyril Jaquier.

## 6. Rapport de l'Abbé-Président

James Carruzzo rapporte son enthousiasme dans sa fonction de président. Il énumère la tâche accomplie par le conseil à ce jour. Il parle de la fête à venir et de l'esprit qu'il souhaite donner à cette occasion.

## 7. Election du conseil et nomination de la Commission des comptes

Notre Abbé-Président annonce la démission de Valdo Mayor du conseil. Il passe en revue la fonction de chaque membre du conseil. Il déclare que Thierry Muser a été approché pour remplir la fonction de membre adjoint ce qu'il a accepté. Thierry Muser a été élu par l'assemblée par acclamation.

La Commission de gestion a été réélue.

## 8. Fixation du montant des cotisations

James Carruzzo donne la parole à Etienne Chamot qui propose de fixer les cotisations annuelles à CHF 40.-. Jean-Claude Genton déclare qu'il fait partie d'une Abbaye qui fête tout les trois ans et qui a fixé

les cotisations à CHF 50.- par année. James Carruzzo fait finalement voté l'assemblée qui décide à la majorité que le montant des cotisations se monterait à CHF 40.- par année.

## **9. Choix du signe distinctif**

Notre Abbé-Président énumère les signes distinctifs retenus lors de la dernière assemblée, soit le cordon et le chapeau. Il propose que chaque membre puisse choisir son propre chapeau et que ce dernier soit orné d'un cordon aux couleurs de l'Abbaye. Plusieurs personnes estiment qu'il faut que tous les membres soient équipés du même chapeau.

Nous votons pour choisir entre ces deux signes et le chapeau l'emporte avec 15 votes contre 9 votes pour le cordon.

Le second vote départage les partisans d'un chapeau libre et ceux d'un chapeau imposés. C'est le chapeau imposé qui est retenu avec 17 votes contre 3 contre le chapeau libre.

Puis, nous vote pour décider si ce chapeau sera orné d'un cordon aux couleurs de l'Abbaye ou pas. Le chapeau orné d'un cordon est plébiscité à la majorité des membres présents, moins deux abstentions.

Un dernier vote est décidé pour choisir entre un cordon multi usage ou un cordon fixe sur le chapeau. C'est cette dernière solution qui est retenue par l'assemblée à 18 voix contre 2 voix pour le cordon multi usage.

Le signe distinctif de notre société est donc le chapeau orné d'un cordon fixe aux couleurs de l'Abbaye. Jean-Claude Descombaz demande si le chapeau est obligatoire pour le tir. La réponse est oui. James Carruzzo rappelle qu'il faut faire de bon sens. Thierry Muser déclare que les années précédentes plusieurs membres ne portaient pas leur signe distinctifs. Laurence Volkart demande si celui qui ne porte pas son signe est amendable. La réponse est non.

## **10. Approbation des statuts**

James Carruzzo lit la lettre de la Fédération des Abbaye Vaudoise concernant l'avale par cette fédération de nos statuts. L'assemblée accepte de ne pas relire ces derniers et les accepte à main levée à l'unanimité.

## **11. Abbaye 2012**

Notre Abbé-Président énumère l'ébouche du programme de la fête 2012. Il fait circuler un planning de travail et demande aux membres de s'inscrire pour donner un coup de main. Il fait ensuite circuler une planche des prix. Tout le monde est sollicité pour remplir cette dernière.

## **12. Communication et proposition du conseil**

James Carruzzo parle de la création d'un drapeau pour notre société. Il demande l'avis des membres sur l'achat d'un drapeau pour l'édition 2012. David Platel pense que quelque mois sont insuffisants pour l'élaboration d'une bannière. Tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut attendre l'Abbaye 2014. Laurence Volkart demande s'il ne faut pas faire une cible pour financer le drapeau. James Carruzzo demande à l'assemblée si quelqu'un est motivé pour faire partie d'une commission pour le drapeau. Jean-Daniel Dind et David Platel se portent volontaires.

Notre Lieutenant d'Abbé, Yann Stucki, prend la parole pour parler des archives. Il demande aux membres qui sont en possession de pièces historiques des Abbayes de les lui fournir.

James Carruzzo propose une amende de CHF 5.- aux membres qui ne s'excusent pas aux assemblées générales. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Notre Abbé-Président rappelle qu'après deux rappels, les membres ne payant toujours pas leurs cotisations seront exclus de la société.

James Carruzzo déclare que la société est propriétaire d'un canon et que nous comptons nous en servir aux fêtes. Il propose Guillaume Golaz, Thierry Dufey et Vincent Gilliard pour l'utilisation et la maintenance du canon, ce qui est accepté par l'assemblée.

La société à besoin de membres pour le nettoyage du stand de Palézieux, qui aura lieu le 10 mai. Laurence Volkart, André Favre et Philippe Morel se portent volontaires.

Yann Stucki rappelle que le vœu du comité est d'augmenter la participation et demande à tout le monde d'œuvrer pour cela.

### **13. Divers et propositions individuelles**

Aucune.

James Carruzzo lève l'assemblée à 21h20.